



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 3022  
3 juillet 2026  
1,50 € • DOM: 2€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

## **Canicule**

# **L'inaction criminelle de ceux qui nous gouvernent**



En guise de climatisation, des ventilateurs dans les classes, souvent prêtés par les parents d'élèves.

**Chlordécone**  
**Un scandale  
d'État**

Page 7

**Liban-Israël**  
**Un accord  
sans la paix**

Page 8

**Venezuela**  
**Séisme dans un  
pays étranglé**

Page 16

**Leur société**

- Canicule : le spectre de 2003 3
- Pas de quoi arrêter l'exploitation 3
- Qui aurait pu prédire 3
- Canicule : la débrouille plus efficace que les ministres 4
- L'humanité du capital 4
- Pas tous logés à la même enseigne 4
- SNCF : trop chaud pour les trains 5
- Banlieues lyonnaises : de l'électricité dans l'air 5
- Yvelines Nord : ça disjoncte 5
- "Journée de solidarité" : les salariés ont payé, pas l'État 6
- Dette publique : ceux qui se sont enrichis 6
- Salaires : l'entourloupe du Medef 6
- Chlordécone : la justice coloniale persiste 7
- Avions d'affaires : repeints en vert 7
- Brevet des collèges : les généraux prennent la plume 7
- Clermont - Oise : trois cailloux dans les rangers 7

**Dans le monde**

- Liban-Israël : dans le cadre de l'accord, la guerre continue 8
- Oman : au bonheur de CMA CGM, Suez, Edf... 8
- Algérie : mascarade électorale 9
- Royaume-Uni : la démission de Keir Starmer 9
- Venezuela : les étrangleurs jouent les sauveteurs 16
- Nouvelle-Calédonie : l'extrême droite colonialiste renforcée 16

**Dans les entreprises**

- Bus - Paris 11
- NTN - Allonnes 11
- SNCF - Trappes 11
- Territoriaux de Belfort 11
- Hôpital Saint-Antoine AP-HP - Paris 12
- Renault Technocentre Guyancourt 12
- La Poste - Saint-Nazaire 12
- Hôpital de la Croix-Rousse Lyon 13
- Nouvel hôpital de Navarre Évreux 13
- Les auxiliaires de vie en première ligne 13
- Renault - Cléon 14
- Renault - Flins 14
- Stellantis - Mulhouse 14
- Renault - Sovab 14
- Chantiers de l'Atlantique Saint-Nazaire 15

**Agenda**

- Fête de Voujeaucourt (région de Montbéliard) 3
- Lutte ouvrière à votre rencontre 16

# Canicule : l'inaction criminelle de ceux qui nous gouvernent

Des logements bouillottes ; des malades et des enfants piégés dans des hôpitaux et des écoles avec plus de 35 °C ; des bus et trains transformés en étuves ; des lieux de travail irrespirables ; des coupures d'électricité et des trains annulés ou en panne... cette seconde canicule a fait vivre un cauchemar à des millions de travailleurs et de familles.

Et combien aura-t-elle fait de morts ? La canicule de 2003 en avait fait 15 000. Il est encore tôt pour faire le bilan de celle-ci, mais les témoignages des médecins et des services mortuaires font craindre plusieurs milliers de morts. Des morts pour beaucoup évitables.

À commencer par certaines qui ont eu lieu dans les hôpitaux. Des patients soignés pour des pathologies ordinaires se sont retrouvés en réanimation pour cause d'hyperthermie. Au lieu d'être en sécurité dans les hôpitaux, les malades s'y sont retrouvés en danger avec un thermomètre dépassant les 30 °C dans les services !

Le gouvernement se félicite car il n'y a pas eu d'hécatombe dans les Ehpad et parce qu'il y a au moins une salle climatisée par établissement. Et comment se rafraîchissent ceux qui sont alités ? Et est-ce normal qu'ils n'arrivent pas à dormir dans leurs chambres surchauffées ?

Cette situation est d'autant plus révoltante qu'il existe, depuis 2003, la journée dite de solidarité. Le gouvernement a supprimé un jour férié, demandant à tous de travailler un jour supplémentaire pour abonder un fonds destiné aux anciens. Il s'agissait précisément de climatiser Ehpad et hôpitaux.

Cette journée rapporte 3 milliards par an. En vingt-deux ans, l'État a encaissé près de 60 milliards, somme suffisante pour climatiser tous les Ehpad et les hôpitaux du pays. Alors, où est passé l'argent ?

À cette question, les ministres répondent qu'il fallait aussi agir sur les causes du réchauffement climatique. Autrement dit, une grande partie de cette somme a grossi les subventions accordées aux groupes industriels pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. On ne sait pas si cela les a diminuées, ce qui est sûr, c'est que cela a arrondi les dividendes des actionnaires

d'ArcelorMittal et consorts.

Cet énième exemple montre qu'il n'y a aucune confiance à accorder à l'État. La priorité des gouvernants n'est pas de veiller au bien-être des plus fragiles et de la population en général mais de faire en sorte que les affaires des capitalistes français tournent du mieux possible.

C'est ainsi que 270 milliards sont mis à la disposition du grand patronat chaque année et manquent pour des investissements utiles tels que la climatisation des écoles ou des transports. C'est ainsi que le gouvernement se refuse à imposer au grand patronat de prendre sur ses profits pour assurer la transition climatique.

Des idées et des moyens techniques pour nous aider à vivre par 40 °C, il y en a. Ce qui manque, ce sont les moyens financiers.

Macron a beaucoup parlé de « transition » mais de la transition vers « l'économie de guerre », au grand plaisir des marchands d'armes. Une rallonge de 36 milliards d'euros a été votée, portant la loi de programmation militaire 2024-2030 à 436 milliards.

Avec de tels moyens, bien des choses seraient possibles pour s'adapter aux fortes chaleurs et lutter contre la menace existentielle que constitue le réchauffement climatique.

Mais la seule logique suivie est celle de la bourgeoisie, de la course à la compétitivité et des guerres. Elle pousse aujourd'hui tous les gouvernants à investir dans les avions de chasse et les missiles. Contre leur fuite en avant destructrice, c'est dans notre propre capacité à prendre en mains la direction de la société que nous devons placer notre confiance.

Comme lors du Covid, les travailleurs ont montré qu'ils étaient responsables pour deux. Dans les entreprises, ce sont eux qui se sont mis en sécurité souvent contre les ordres patronaux. Dans les hôpitaux comme dans les écoles, c'est l'esprit d'initiative du personnel qui a permis de faire face.

Ce n'est pas seulement une bifurcation écologique qui s'impose, mais une révolution qui permettra aux travailleurs de gouverner la société en fonction de leurs besoins et de ceux de la majorité de la population.

Nathalie Arthaud



Débrouille face à la canicule : couverture de survie sur les baies vitrées en hôpital.

MATHIEU PATTIER OUEST FRANCE

## Canicule : le spectre de 2003

Lundi 29 juin, le Premier ministre, Sébastien Lecornu, tenait une conférence de presse pour faire le bilan de la canicule, comme si les conséquences de celle-ci étaient derrière nous.

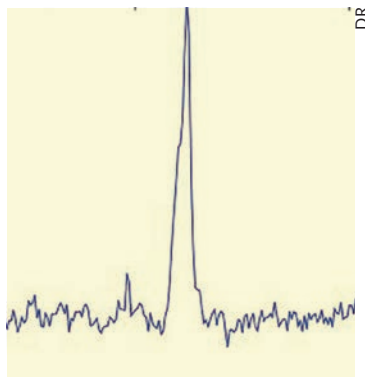
Partant du chiffre annoncé par l'organisme Santé publique France de 1 000 morts et le comparant aux 15 000 morts de la canicule de 2003, le gouvernement fanfaronne. Mais ceux qui sont aux premières loges donnent un tout autre son de cloche.

Le médecin urgentiste Patrick Pelloux, qui déjà en 2003 avait dénoncé l'absence de mobilisation des pouvoirs publics, parle d'une situation « *beaucoup plus dramatique* », précisant au passage que le véritable chiffre des morts de 2003 est en fait de 22 000. Il explique que si l'État a mis cette fois-ci son attention – très partielle – sur les Ehpad, les conditions de logement et de vie de la population se sont considérablement dégradées. Et avec l'aggravation climatique conjuguée à la fermeture de plus de 120 000 lits d'hôpital, « *on est dans une situation épouvantable* », dit-il.

Les reportages sur les services d'urgence saturés en témoignent. Un médecin urgentiste de l'hôpital Robert-Ballanger à

Aulnay-sous-Bois en banlieue parisienne, comparant les deux canicules, dit que cette fois-ci « *on atteint des pics de températures beaucoup plus élevés, qui ont touché des populations plus jeunes* » et que, « *à l'époque, on n'avait pas eu d'arrêts cardiaques chez les moins de 60 ans et les gens ne mouraient pas dans les services à cause de la chaleur* ».

Le chiffre d'un millier de morts ne comptabilise en réalité que les remontées des certificats de décès avant le 28 juin. Or, bien des gens ont été fragilisés par les efforts qu'ils ont dû fournir au travail ou simplement à cause de la chaleur insupportable chez eux. Déjà, les funérariums sont surchargés. Ceux de Paris et de plusieurs municipalités de banlieue sont saturés. Près de Châteauroux, un patron d'une entreprise de pompes funèbres parle d'une « *hécatombe* » précisant que les gens décédés n'étaient « *pas vieux* ». Il décrit l'environnement des morts qu'il récupère chez eux : « *Les bâtiments excessivement chauds* » et « *les*



Le pic du nombre de morts par jour en août 2003.

corps au point de rupture ».

Lecornu a été obligé de mentionner ce problème. Mais il a osé prétendre disposer d'un système de suivi qui « *théoriquement fonctionne bien* » mais que les fichiers des municipalités recensant les personnes vulnérables n'étaient « *pas à jour* ». Et il a annoncé l'activation du réseau des facteurs pour aller frapper aux portes des personnes âgées et malades. Encore faut-il que les effectifs des postiers le permettent !

En fait, la manière qu'a le gouvernement de traiter la crise est d'attendre que cela se passe. Alors, tout repose sur celles et ceux qui sont à la base et se démènent, avec les moyens du bord, pour trouver des solutions.

Pierre Royan

## Pas de quoi arrêter l'exploitation

« *On ne peut pas arrêter la France à partir de 30°* », a déclaré le ministre du Travail dans une interview du vendredi 26 juin. Parions que ladite interview a eu lieu dans un local climatisé.

La deuxième vague de canicule en était alors à son dixième jour, avec les conséquences dramatiques que l'on sait. Mais Jean-Pierre Farandou a quand même osé prétendre qu'« *on a anticipé et pris les décisions pour faire face à cette canicule* ». Les travailleurs exposés à des températures extrêmes sur les chantiers du bâtiment, dans les usines, les fonderies ou les bureaux transformés en saunas apprécieront ! Selon lui, l'idée de mettre en place une température maximale au-delà de laquelle il serait interdit de travailler « *ne fonctionne pas* » car « *il faut assurer la continuité de l'activité du pays* ». Et au journaliste qui a cité l'exemple des fonctionnaires des espaces verts qui ont continué

à suer l'après-midi en plein cagnard, Farandou répond naturellement : « *La responsabilité de la santé des travailleurs revient à l'employeur, qu'il soit privé ou public.* » Cela a le mérite d'être clair : l'État-employeur a tous les droits et se comporte comme le reste du patronat. L'essentiel du propos de Farandou est bien que l'exploitation des salariés doit se poursuivre, quelles que soient les conditions météorologiques et les conséquences pour eux. Le ministre s'oppose donc à tout contrôle ou restriction des patrons et de leurs décisions.

La plupart des responsables politiques qui ont proposé des mesures contre la canicule partageaient cette préoccupation. C'est



CAPUS AGRICOLE DE VIRE

le cas du RN et de sa ridicule proposition de prêt à taux zéro pour l'installation de climatiseurs dans les logements, mais aussi des responsables de gauche qui n'imaginent des congés ou du chômage partiel qu'en restant dans le cadre de mesures payées par la population elle-même sous forme d'impôts ou d'augmentations de cotisations sociales.

Même pour ne pas crever de chaud au boulot, il faut se battre et contester leur soif de profits !

Marlène Stanis

## Qui aurait pu prédire ?

« *On ne s'adapte pas à un pic qui n'a pas d'équivalent aujourd'hui en Europe et qui n'a jamais eu d'équivalent dans notre histoire* », a déclaré Macron le 25 juin.

Cette sortie en rappelle une autre, celle du 31 décembre 2022, quand le même Macron avait lancé : « *Qui aurait pu prédire la crise climatique aux effets spectaculaires encore cet été dans notre pays ?* » Macron et Lecornu cherchent désespérément à justifier l'impréparation et l'inaction gouvernementales. Mais qui peut croire encore que le phénomène était imprévisible ?

En effet, comme le rappelle le climatologue Gilles Ramstein, les canicules des jours derniers ne sont que la manifestation de ce que les climatologues ont prévu depuis des décennies, et notamment dès le premier rapport du GIEC, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, publié en 1990, il y a donc trente-six ans. La moyenne d'émission s'établit aujourd'hui à 4,7 tonnes de CO<sub>2</sub> par habitant et par an, selon l'organisation Carbon Global Project, soit exactement le niveau mentionné déjà dans ce rapport de 1990. Les experts avaient aussi prédit les effets du dérèglement, sécheresse, incendies, pluies intenses, et mentionné les impacts sur la santé publique.

Faire face à cette menace du réchauffement climatique connue depuis plus de trente ans aurait nécessité de mettre

en œuvre une politique d'investissements massifs et planifiés, à la fois, comme le rappelle Gilles Ramstein, pour atténuer « *la menace climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre [et pour s'adapter] aux changements d'ores et déjà engagés et inéluctables* ».

Ce gouvernement, qui sait trouver des financements importants pour augmenter le budget de la défense, n'a plus d'argent quand il s'agit de l'intérêt collectif, celui des classes populaires. Une preuve de plus, s'il en fallait, que son but principal, tout comme celui de ses prédécesseurs, n'est pas de faire fonctionner au mieux la société mais de servir les intérêts d'une classe capitaliste totalement irresponsable vis-à-vis de la collectivité humaine.

Aline Retesse



## Fête de Lutte ouvrière

**Voujeaucourt**  
(région de Montbéliard)

**Dimanche 12 juillet**

À partir de 11 heures  
Espace La Cray



## Canicule : la débrouille plus efficace que les ministres

L'inaction de l'État n'est plus à prouver et n'est pas une surprise pour les habitants des quartiers populaires, qui connaissent la dégradation systématique des services publics.

LAURE NERON LDL



Ce n'est donc pas grâce au numéro Vert canicule qu'ils ont tenu bon pendant cette période de

chaleur record, mais souvent grâce à l'entraide qu'ils ont pu construire au quotidien. Grâce au bon sens, la

débrouille collective s'est mise en route sans tarder.

Les piscines sont payantes ? Des jeunes d'une cité ont installé une piscine gonflable en bas de l'immeuble pour les plus petits. Des écoles sont mal équipées ? Les parents ont apporté des ventilateurs aux professeurs. Des enfants ne sont pas accueillis à l'école ? Les mères se sont retrouvées en bas de l'immeuble pour leur permettre de jouer entre 21 heures et 1 heure du matin à la « fraîche ». Les patrons font travailler les facteurs et les agents d'entretien ? Les habitants leur ont apporté de l'eau fraîche pendant leur service.

Quel que soit le temps qu'il fait, dans la classe ouvrière les solutions viennent plus et plus vite de ses propres rangs que de l'État.

Joséphine Sina

## L'État sait surtout interdire

Comme à l'époque du Covid, la canicule est pour le gouvernement l'occasion d'afficher toute une panoplie d'interdictions et de contrôles.

Ainsi une amende de 135 euros peut être infligée pour avoir laissé tourner la climatisation de sa voiture à l'arrêt ou pour consommation d'alcool sur la voie publique. Des patrouilles policières ont lieu aux environs des points d'eau où certains pensaient pouvoir se rafraîchir... On a même vu à Clermont-Ferrand la

police crever les piscines gonflables installées par les jeunes d'un quartier populaire en bas des immeubles.

Sous prétexte de protéger la population contre elle-même, le gouvernement a toujours la ressource d'infliger des amendes !

D. M.



## L'humanité du capital

Interrogé par Franceinfo sur les effets de la canicule à l'hôpital, le député Les Républicains Philippe Juvin, qui est également chef des Urgences de l'hôpital Georges-Pompidou à Paris, a adressé des remerciements émus... à la famille Mulliez.

Juvin a expliqué que l'hôpital ne souffre pas de problèmes d'argent. L'argent coulerait à flots mais serait mal dépensé, par exemple pour maintenir l'activité d'hôpitaux de proximité pas assez rentables. S'il ne nie pas la crise engendrée par la canicule, le bon docteur en attribue la responsabilité principale aux comportements individuels : ceux des « jeunes imbéciles » qui s'obstinent à faire du sport,

ceux des égoïstes qui ne se lèvent pas de leur canapé pour prendre des nouvelles de leurs voisins âgés et leur donner à boire. Le fait que beaucoup de ces « jeunes imbéciles » soient obligés d'aller travailler dans des fournaies et que des centaines de milliers de personnes âgées soient prisonnières de logements bouillottes ne retient pas son attention. Quant aux équipes soignantes, elles sont priées d'être mobilisées,

d'annuler leurs vacances et de serrer les dents.

Ses remerciements, Juvin les a réservés à « un certain nombre d'industriels, je pense au groupe Mulliez, propriétaire de Leroy-Merlin, de Decathlon. Ils nous ont livré des centaines de climatiseurs gratuitement, et ça c'est quand même un signe de très grande fraternité ». Le « frère Mulliez », dont la famille pèse plusieurs dizaines de milliards d'euros, a dû être touché par ce témoignage sur sa générosité, délivré à une heure de grande écoute.

Philippe Juvin a donc pu, comme il l'a raconté, téléphoner un jeudi à 22 heures

## Pas tous logés à la même enseigne



PIERRE THIOLIERE LE PROGRÈS

La canicule a mis en lumière l'état désastreux des écoles.

La température est montée dans bien des classes au-delà de 35, 38°. Des classes orientées plein sud n'avaient pas de rideau isolant. D'autres n'ont aucune aération possible. Les cours de récréation sont bien souvent complètement bétonnés.

Quand il a fallu faire face à la chaleur, le ministère de l'Éducation nationale a préconisé de « garder les enfants à la maison ». Il croyait peut-être à tort atténuer son cynisme en rajoutant « si cela est possible ». Mais cela n'est bien souvent ni possible ni souhaitable. Lundi 22 juin, 845 écoles et collèges dans le pays ont été tout simplement fermés, tandis que 1 800 autres ont aménagé leurs horaires. Et dans tous les cas, les parents ont dû se débrouiller pour garder les enfants. Pour obtenir des ventilateurs il a fallu bien souvent batailler, ou se cotiser pour les payer.

Les pouvoirs publics voudraient faire croire que rien d'autre n'était possible. Mais c'est faux ! Quand les parents ou les enseignants ont cherché d'autres lieux pour accueillir les élèves, il leur

a été proposé uniquement des lieux publics, tels que des gymnases, des salles municipales voire des parkings. Il existe pourtant de nombreux endroits bien mieux climatisés. La plupart des supermarchés et hypermarchés le sont, de même que les grands magasins chics ou les grands hôtels avec des halls si vastes qu'on pourrait y installer nombre d'enfants. Les sièges sociaux des grandes entreprises, les banques sont climatisés. Pourquoi ces hauts lieux du capitalisme et de la richesse ostentatoire ne pourraient-ils fournir des espaces pour que les enfants puissent avoir cours ou simplement s'amuser ensemble dans des conditions dignes ? Pourquoi réserver ces conditions uniquement à la clientèle des grands magasins ou aux hauts cadres ?

Il pourrait y avoir bien d'autres moyens d'agir. Mais, aux yeux des dirigeants de cette société, oser toucher à la sacro-sainte propriété, au droit inaliénable de Dior de vendre des parfums, serait un crime largement supérieur au fait de laisser des anciens mourir ou des enfants sans école. À chacun ses valeurs !

Marion Ajar

pour solliciter les Mulliez et voir arriver 300 climatiseurs le lendemain dans son hôpital de l'ouest parisien. C'est évidemment tant mieux pour les patients et les soignants qui pourront en bénéficier. Quant aux hôpitaux qui ne comptent pas de tels bienfaiteurs

dans leur carnet d'adresses, le gouvernement a annoncé qu'il débloquerait une enveloppe de 100 millions d'euros pour « rafraîchir les services hospitaliers »... soit une augmentation de moins de 0,1 % sur le budget des hôpitaux.

Nadia Cantale

## SNCF : trop chaud pour les trains

**Le transport des voyageurs a souffert des mêmes maux que les hôpitaux ou les écoles : impréparation et irresponsabilité des gouvernants. Wagons surchauffés, trains supprimés : bloqués pendant des heures, des centaines de milliers de voyageurs sont devenus des naufragés du rail.**

Le responsable SNCF Voyageurs Fanichet a supprimé carrément 10 % de ses trains, soit plus d'un millier, TGV, Intercités ou TER. Et il annonçait fièrement être prêt à « prendre ses responsabilités », c'est-à-dire « à en supprimer d'autres » si nécessaire. Que les voyageurs se débrouillent, voilà le sens de la responsabilité de ces patrons.

De fait, l'infrastructure est soit désuète soit bien souvent inadaptée à de telles chaleurs. Les rails, à 90 % en acier, se dilatent avec la chaleur, qui peut dépasser les 60 °C, et compromettent les circulations. Les caténaires, câbles d'alimentation

électrique des rames, se dilatent eux aussi et se détendent, pouvant dès lors être arrachés au passage d'un train.

Là encore Fanichet a la solution : « Si un train se retrouve sans alimentation électrique, en cas de rupture de caténaire par exemple, les passagers doivent être évacués en toute sécurité dans les 30 minutes. » Mais le 22 juin, des voyageurs d'un TGV, bloqué quatre heures en pleine voie près de Dijon, ont vécu un véritable cauchemar. Faute d'alimentation électrique, il n'y avait plus de climatisation et plus de toilettes, et la température est montée à plus de

50 °C. Malgré le dévouement des cheminots à bord et l'entraide, les malaises se sont multipliés parmi les voyageurs. Des secours, dépêchés sur place, ont dû hospitaliser plusieurs d'entre eux. Ce type d'incident s'est multiplié, sur tout type de matériel.

Le quotidien des travailleurs utilisant les rames de banlieue a aussi été un calvaire. Officiellement, 69 % des rames RER franciliennes ont une climatisation, souvent une simple « ventilation réfrigérée » qui peut faire baisser la température de quelques degrés, sauf si la rame est bondée. Dans les faits les rames étaient bien souvent surchauffées et les conditions de transport indignes.

Pour faire face, tout manque, et d'abord le matériel roulant adéquat. Sur des lignes TER ou Intercités



**"Une journée complète dans le train avec une chaleur atroce" : deux TGV bloqués sans climatisation pendant six heures**

circulent encore des trains Corail des années 1970 dont la climatisation tombe en panne dès qu'il fait chaud... Mais le nombre de TGV a lui-même diminué de manière drastique passant de 482 à 376 rames entre 2014 et 2023 pour des raisons d'économies. Pour les mêmes raisons, il est impossible de prendre le temps d'effectuer l'entretien indispensable dans les ateliers. Le réseau

est aussi vieillissant.

Les cheminots, victimes eux aussi de cette situation, connaissent et dénoncent l'irresponsabilité de la direction et du gouvernement. Ils sauraient mille fois mieux qu'eux planifier et diriger les chemins de fer pour leur permettre de transporter confortablement et en toute sécurité les millions de voyageurs.

**Christian Bernac**

## Banlieues lyonnaises : de l'électricité dans l'air

**Pendant la canicule, des milliers d'habitants de la région lyonnaise ont subi des coupures électriques, qui ont parfois duré des journées entières.**

Si certaines pannes sont survenues à Lyon même, les communes populaires de l'est de l'agglomération ont été plus fortement touchées comme Bron, Chassieu, Meyzieu, Oullins-Pierre-Bénite, Villeurbanne et surtout Vaulx-en-Velin, où plus de 24 heures ont été très longuement déconnectées du réseau Enedis, gestionnaire public de la distribution du courant.

La coupure du dimanche 28 juin ayant duré près de 24 heures, des milliers d'habitants ont dû jeter à la poubelle les provisions de leurs réfrigérateurs et de leurs congélateurs. Impossible également de lever

les volets électriques pour aérer la nuit, ni de les refermer pour se protéger du soleil dans la journée. Pour permettre aux habitants de se rafraîchir malgré tout durant quelques heures, la mairie de Vaulx-en-Velin a annoncé sur les réseaux sociaux qu'une salle municipale climatisée était mise à la disposition des plus fragiles. Le nombre de places étant limité, la priorité a été donnée aux personnes âgées, malades, ainsi qu'aux femmes enceintes ou aux jeunes enfants.

Après une brève reprise la nuit suivante et en début de matinée, le courant était à nouveau coupé le

lundi 29 juin. Dans plusieurs écoles, il a fallu se passer des ventilateurs dans des classes déjà surchauffées. Et dans certaines salles entièrement vitrées où il est impossible pour les élèves, même hors période de canicule, de travailler sans climatisation, la température peut rapidement atteindre les 40 °C.

Enedis affirme qu'avec la chaleur qui s'accumule sous le bitume, les températures du sous-sol peuvent atteindre 80 °C et que les lignes enterrées peuvent être endommagées sous l'effet de la dilatation. Mais tout comme pour les lignes du réseau ferroviaire, ces pannes lors des périodes de fortes chaleurs sont révélatrices du manque d'investissement dans l'entretien du matériel, souvent très ancien.

Les habitants des quartiers populaires, qui constatent que les remises en service des lignes électriques sont beaucoup plus tardives quand les coupures touchent leurs quartiers, sont sous une tension qui pourrait bien les faire disjoncter à leur tour.

**Correspondant LO**

## Yvelines Nord : ça disjoncte

À partir du mercredi 24 juin, une quinzaine de communes des Yvelines ont été totalement ou partiellement privées de courant, parfois pendant plusieurs jours. Cela a posé de gros problèmes entre autres aux habitants de Carrières-sous-Poissy, Andrésy, Achères, Conflans et surtout Chanteloup-les-Vignes où 17 % des foyers étaient toujours sans électricité au bout de six jours.

Des centres commerciaux ont complètement fermé, ajoutant aux difficultés de milliers de personnes, tout d'un coup sans réfrigérateur, ni congélateur, ni ventilateur, ni ascenseur... en plein pic de chaleur durable. Pharmacies et particuliers ont dû déplacer en urgence les médicaments, souvent chers, qui nécessitent d'être gardés au frais. Les services communaux ou les voisins ont souvent aidé comme ils pouvaient les personnes en difficulté, notamment les plus âgées. Mais très peu d'informations sont

venues d'Enedis, en particulier sur la durée prévisible de la panne, et peu d'aides de l'État. Très peu des groupes électrogènes promis sont arrivés, et très tard.

Selon Enedis, la cascade de coupures vient du poste source de Triel-sur-Seine, du fait de câbles souterrains vieillissants qui ont atteint 80 °C sous l'effet conjugué de l'air à 41 °C et de la surcharge due aux climatiseurs. Mais au fond, c'est le résultat de la course au profit et du manque d'entretien préventif des infrastructures, accentué depuis la privatisation et la division EDF/ERDF/Enedis. Et l'incurie de l'État, qui ne fait rien pour anticiper les conséquences du réchauffement, explique, elle, le manque d'aide aux populations et de dispositifs de secours.

Ce type d'incident grave ne pourra donc que se multiplier dans les années à venir.

**Correspondant LO**



## “Journée de solidarité” : les salariés ont payé, pas l’État

Après la canicule de l’été 2003, qui avait provoqué la mort de près de 15 000 personnes, Jacques Chirac, alors président, et son Premier ministre Jean-Pierre Raffarin avaient imposé à tous les salariés une journée de travail supplémentaire.



Lundi de Pentecôte : jour férié ou journée de solidarité ?

Au prétexte de financer la prise en charge de la perte d’autonomie, cette journée était non payée. Il n’était bien sûr pas question

de faire appel à la solidarité des grandes fortunes et des actionnaires : seuls les salariés étaient mis à contribution. Cette « journée de solidarité » correspondait à l’origine au lundi de Pentecôte, auparavant férié. Depuis 2008, les patrons sont libres d’en fixer la date, à condition que leurs salariés travaillent sept heures de plus par an sans rémunération supplémentaire. En contrepartie, les entreprises versent à la Caisse nationale de solidarité pour l’autonomie (CNSA) une contribution de 0,3 % de leur masse salariale. L’opération peut

être rentable pour le patronat : si le salarié produit en sept heures une valeur supérieure à ces 0,3 %, la différence reste dans les caisses de l’entreprise. Et, depuis 2013, les retraités imposables contribuent eux aussi à hauteur de 0,3 % de leur pension.

Ce dispositif rapporte aujourd’hui plus de 3 milliards d’euros par an. Depuis sa création, il a permis de collecter près de 60 milliards d’euros, destinés notamment aux Ehpad, aux maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) et à l’allocation personnalisée d’autonomie (APA).

Pourtant, plus de vingt ans après la catastrophe de 2003, combien d’Ehpad restent mal adaptés aux canicules ? Combien

manquent toujours de personnel ? Combien de personnes âgées ou handicapées demeurent isolées chez elles faute d’accompagnement suffisant ?

En fait, l’État ne s’est pas donné les moyens d’utiliser réellement ces fonds. Depuis des années, l’Association des directeurs au service des personnes âgées (ADPA) dénonce le fait qu’une partie des crédits destinés à l’autonomie reste régulièrement gelée ou mise en réserve alors que les besoins sont immenses. En 2021, elle évaluait à 20 milliards d’euros le montant de ce qu’elle appelle une « sous-consommation organisée ». Pour se justifier, les gouvernements ont invoqué les retards de construction, les lourdeurs administratives ou les difficultés de recrutement. Non

seulement ces retards traduisent surtout l’absence de volonté de construire, de rénover et d’embaucher à la hauteur des besoins, mais ils signifient que les 20 milliards d’euros en question ont trouvé une autre utilisation.

Vingt ans après avoir demandé aux salariés de travailler gratuitement « par solidarité », le constat est là : l’État a continuellement négligé d’investir dans les infrastructures et les services indispensables aux personnes âgées et handicapées. En revanche, lorsqu’il s’agit de débloquer des dizaines de milliards d’euros d’aides publiques pour les grandes entreprises, les gouvernements savent se montrer autrement plus rapides.

Claire Dunois

## Dettes publiques : ceux qui se sont enrichis

La dette publique revient dans l’actualité avec le dernier rapport de la Cour des comptes qui l’estime à 3 500 milliards d’euros.

Ce montant exorbitant est le produit de décennies de cadeaux fous aux capitalistes. Le rapport va ouvrir la porte à de nouvelles propositions d’économies à réaliser immédiatement aux dépens de la population, alors qu’elle n’est pour rien dans cette explosion de la dette. Celle-ci s’est emballée après la crise de 2008 quand l’État a volé au secours des banquiers et des industriels, effrayés par les conséquences de leur propre spéculation, et leur a offert 600 milliards d’euros. Lors de la crise du Covid-19 comme lors de celle de l’énergie suite à la guerre en Ukraine, le gouvernement

a littéralement arrosé les entreprises à hauteur de 1 000 milliards d’euros supplémentaires. Macron parlait alors de « quoi qu’il en coûte », omettant juste de dire quoi qu’il en coûte... à la population ! Sans même parler des 270 milliards d’euros d’aides publiques que l’État verse chaque année au grand patronat.

L’augmentation de la dette se traduit par celle des intérêts que l’État doit payer aux banques, aux financiers et autres spéculateurs. Ces sommes se monteront à 77 milliards en 2026, soit 12 milliards de plus qu’en 2025. Elles sont devenues le premier poste

du budget, loin devant celui de l’Éducation nationale (64,5 milliards d’euros). Et plus la dette s’accroît, plus les financiers peuvent augmenter les taux d’intérêts

auxquels ils prêtent à l’État français. Les capitalistes profitent donc deux fois de la dette : une première fois sous forme de cadeau et une seconde comme usuriers !



Pour le patronat, il est hors de question que les subventions, les exonérations ou les cadeaux qu’il perçoit diminuent pour faire face à cette situation explosive. Non, c’est aux pauvres de payer pour une dette dont ils n’ont pas vu la couleur. Selon la Cour des comptes, il serait donc urgent d’intensifier « l’effort budgétaire jusqu’en 2029 » à coups de nouvelles réformes contre les retraites ou contre l’assurance-chômage, par exemple.

Quoi que racontent les politiciens en campagne, les 3 500 milliards de la dette, bien réels, pèseront plus lourd que les promesses électorales.

Marlène Stanis

## Salaires : l’entourloupe du Medef

Comme s’il était en campagne pour la présidentielle, le Medef a sorti son programme. Et comme la plupart des autres candidats... celui-ci cache une entourloupe.

La solution du « docteur Medef », pour augmenter les salaires est, on aurait pu le deviner, de baisser les cotisations sociales. De son point de vue, on comprend très bien pourquoi : pour les grands patrons, ce sera cela de moins à payer. Par contre, du point de vue des

travailleurs, il faut un peu de poudre magique patronale pour voir là une bonne chose. Le Medef prétend que, en retour, les patrons céderaient à leurs salariés une partie de ce qu’ils ne paieront plus. Mais quand a-t-on vu un patron payant moins d’impôts en profiter

pour augmenter les salaires ? Quand, en 2009, Sarkozy avait baissé la TVA dans la restauration de 19,6 à 5,5 %, cela a-t-il eu pour conséquence l’augmentation des salaires dans le secteur ? Aujourd’hui, tout le monde sait que les salaires dans la restauration sont au même niveau que partout : au plus bas. Et puis, pour compenser le manque à gagner pour l’État, le Medef propose tout bonnement de

prendre 10 milliards d’euros aux retraités et d’augmenter la TVA.

Il faut faire payer le grand patronat pour tout ce qu’il extorque aux travailleurs au travers de l’exploitation. C’est un des points sur lesquels notre camarade Nathalie Arthaud ne manquera évidemment pas de mettre l’accent au cours de sa campagne pour l’élection présidentielle de 2027.

Pierre Royan



## Chlordécone : la justice coloniale persiste

Le 22 juin, le verdict de non-lieu concernant l'empoisonnement des terres, des eaux et des populations de Guadeloupe et de Martinique par le chlordécone a été confirmé par la cour d'appel de Paris.



Manifestation contre le chlordécone en Martinique.

Certains avaient pu se faire des illusions après l'adoption par l'Assemblée nationale de la loi présentée le 2 juin par le député de Guadeloupe Elie Califer. Cette loi reconnaît « la part de responsabilité de l'État dans les préjudices sanitaires, moraux, écologiques et économiques liés au chlordécone ». À peine vingt jours plus tard, la cour d'appel montrait le peu de cas qu'elle fait des belles déclarations des parlementaires.

Rappelons que le pesticide a été autorisé de 1972

à 1993 pour lutter contre la cercosporiose dans les bananeraies, alors que sa nocivité était connue depuis 1969 et qu'il était interdit aux États-Unis puis en France hexagonale. Le lobby des planteurs de banane, notamment les békés, a alors fait pression et obtenu l'autorisation de produire, vendre et répandre le produit. Des stocks ont continué à être utilisés après 1993.

Le résultat est que plus de 90 % des habitants de Guadeloupe et de Martinique

sont contaminés par la molécule du chlordécone. Les terres, les eaux sont polluées pour plusieurs siècles. Alors que des milliers de personnes, en premier lieu les ouvriers agricoles, ont été atteints de cancers liés à ce pesticide, les tribunaux osent déclarer qu'il y aurait prescription.

Une plainte a été déposée depuis 2006, puis de nombreuses autres, mais l'instruction a été retardée à plusieurs reprises, sous divers prétextes, jusqu'à cette ordonnance de non-lieu.

Face à ce déni de justice, la population, les associations, syndicats et avocats ne sont pas résignés et ont bien l'intention de poursuivre la mobilisation, y compris sur le plan judiciaire, même si le récent jugement montre qu'il ne faut pas attendre de miracles de la part de la justice coloniale.

La meilleure réponse pour l'instant est celle des milliers de travailleurs de la banane qui ne cessent de se battre, de protester et dont les grèves régulières montrent la combativité. Elle se manifeste autant contre les méfaits des pesticides, dont le chlordécone n'est que le plus connu, que contre les accidents causant des blessures parfois mortelles sur les plantations.

Pierre Jean-Christophe

## Brevet des collèges : les généraux prennent la plume

La fusion école-armée avance à grands pas (cadencés) et, manifestement, le sujet de français proposé au brevet des collèges 2026 a été rédigé à l'état-major.

Il fallait d'abord analyser un texte autobiographique de Blaise Cendrars décrivant une nuit oppressante de la guerre de 1914-1918, alors qu'il était seul dans le no man's land. Les élèves devaient aussi commenter une photo extraite du film *Les Sentiers de la gloire*, montrant Kirk Douglas dans une tranchée. Le sujet n'éclairait toutefois pas les candidats sur le caractère violemment, et sainement, antimilitariste

du film et le fait qu'il fut interdit de longues années durant en France.

Après une courte pause, les élèves devaient plancher sur un « sujet d'imagination ». Il leur fallait décrire, à la première personne, la nuit héroïque d'un caporal, telle qu'il la racontait à ses camarades « en masquant sa peur ».

Les militaires veulent clairement préparer la jeunesse à la prochaine guerre et les responsables

de l'Éducation nationale les suivent dans cette voie. Les jeunes auraient donc aussi tout intérêt à s'y préparer. On pourrait, par exemple, mettre au sujet du brevet : visionner le film *Les Sentiers de la gloire* en entier, commenter le couplet de l'Internationale « Nos balles sont pour nos propres généraux » et imaginer, sur 35 lignes, un soldat dans une tranchée expliquant à ses camarades le sens du mot d'ordre de Lénine « transformer la guerre impérialiste en guerre civile ».

Paul Galois



Le jet privé Falcon 100 vendu par Dassault.

## Avions d'affaires : repeints en vert !

En 2023, la Commission européenne avait estimé que la fabrication de jets d'affaires n'était pas une activité « durable écologiquement » et l'avait exclue de la taxonomie verte, un classement censé orienter les investissements vers la transition écologique.

Saisie par Dassault Aviation, la Cour de justice de l'Union européenne a annulé cette exclusion des jets privés. En retrouvant leur place dans la taxonomie verte, leurs fabricants pourront plus facilement accéder aux financements, prêts et investissements destinés en principe à favoriser la transition écologique. Autrement dit, une partie de l'argent censé encourager des activités bénéfiques à l'environnement pourra désormais contribuer à financer les avions des grands patrons et des PDG.

Les dirigeants des groupes aéronautiques assurent

que leurs appareils consomment moins de carburant que les générations précédentes. Mais même plus sobres, les jets privés restent parmi les moyens de transport les plus polluants par passager.

Après avoir servi à classer comme « durables » certaines activités liées au gaz et au nucléaire, la taxonomie européenne ouvre désormais ses portes aux fabricants de ces avions. Cette conception de l'écologie a de quoi faire rire jaune ceux qui voyagent chaque jour dans des trains bondés ou des transports en commun non climatisés.

Claire Dunois

## Clermont – Oise : trois cailloux dans les rangers

La municipalité de Clermont, ville de 10 000 habitants située dans l'Oise et dirigée depuis longtemps par la gauche, souhaite se rapprocher de l'armée et devenir marraine d'une unité militaire, l'Établissement géographique interarmées (EGI), basé à quinze kilomètres.

En hors-d'œuvre, pour « sensibiliser la jeunesse de la commune », la municipalité souhaite que les « jeunes élus du conseil municipal des enfants » puissent rendre visite à l'EGI dans sa caserne. Or, d'après elle, le ministère des Armées demande « pour valider cette procédure de parrainage, un vote à l'unanimité des membres du conseil municipal, [...]

les forces armées ne pouvant être l'enjeu de querelles partisans ». Autant dire que l'armée ne tolère pas d'opinions autres que l'union sacrée derrière elle et veut que ça se sache.

Le 29 juin, la proposition de parrainage était soumise au vote du conseil municipal. Les trois élus de Lutte ouvrière ont voté contre, Franck Vatinel, conseiller municipal de Lutte ouvrière, dénonçant ce type de parrainage car il s'agit « des futures guerres auxquelles les autorités militaires et civiles voudraient préparer les esprits, y compris ceux des plus jeunes ». Et tant pis pour l'unanimité exigée par l'état-major !

Correspondant LO

## Liban-Israël : dans le cadre de l'accord, la guerre continue

Réunis à Washington, vendredi 26 juin, des représentants du Liban et d'Israël ont signé, sous l'égide des États-Unis, un accord-cadre censé conduire à l'instauration « d'une paix et une sécurité durables ».

Dès le lendemain, l'armée israélienne a bombardé une zone proche de la ville de Nabatieh, au sud du Liban, montrant que, pour elle, la guerre continue.

Depuis l'ouverture des discussions avec Washington, les dirigeants iraniens ont exigé que le règlement du conflit au Liban soit intégré dans la signature d'un accord de paix. Se pliant à cette condition de Téhéran, Trump a imposé aux gouvernements libanais et israélien d'envoyer des émissaires à Washington, mi-avril, pour engager des négociations directes, les premières depuis quarante ans entre ces deux États toujours officiellement en situation de guerre.

Dans l'accord qui vient d'être signé, le mot « occupation » n'est jamais utilisé, ni celui de « retrait » israélien. Il comporte 14 points, définissant d'une façon très vague, sans aucun calendrier, plusieurs étapes devant conduire à l'évacuation du Sud-Liban par l'armée israélienne, sous la supervision d'un « groupe de coordination militaire », avec la

participation des États-Unis. Selon ce texte, l'armée libanaise est censée reprendre le contrôle de deux « zones pilotes », situées l'une au sud et l'autre au nord du fleuve Litani, à une trentaine de kilomètres de la frontière avec Israël. Pour cela, elle devra désarmer le Hezbollah, alors que celui-ci refuse de rendre les armes. Et à la fin seulement, l'armée israélienne devrait accepter de se retirer. D'autres « zones pilotes » seraient ensuite désignées par accord mutuel. Autant dire que le sud du Liban n'est pas près d'être libéré de l'occupation israélienne !

Présenté par le secrétaire d'État américain, Marco Rubio, comme « le début du début » de la paix, cet accord rappelle, presque en tous points, celui qui était censé instaurer la paix à Gaza et dont le bilan pour la population palestinienne, huit mois après le début de sa mise en œuvre, se résume à la poursuite de la guerre et de l'occupation israélienne.

Ne cachant rien de ses intentions, le Premier ministre israélien Netanyahu



Les délégations israélienne et libanaise à Washington le 26 juin.

a déclaré : « Israël restera dans la zone de sécurité dans le sud du Liban. [...] Nous n'autoriserons ni le Hezbollah ni les civils à y entrer. Cela reste inchangé. » Les yeux fixés sur l'horizon des élections législatives prévues d'ici octobre en Israël, Netanyahu se pose en garant de la sécurité des Israéliens face à la menace représentée par le Hezbollah. Mais c'est l'occupation israélienne du Sud-Liban pendant vingt ans qui a permis au Hezbollah de recruter des troupes parmi tous ceux qui voulaient y mettre

fin. En suscitant la révolte et une volonté de venger les victimes des bombardements et des exactions de l'armée israélienne, la politique de Netanyahu ne peut que contribuer à renforcer le Hezbollah.

En spoliant les Palestiniens de leurs biens, en colonisant leurs terres et en niant leurs droits les plus élémentaires en Cisjordanie, en menant un génocide à Gaza, et envahissant le Liban et la Syrie, Netanyahu est le premier responsable de l'insécurité permanente que connaît

sa population. Mais les grandes puissances, les États-Unis en premier lieu, qui lui apportent leur soutien sont tout autant responsables.

Pour permettre aux peuples de la région de vivre « dans une paix et une sécurité durables », il n'y a rien à attendre de Trump ni d'aucun dirigeant des puissances impérialistes car ce sont eux qui, depuis des décennies, n'ont cessé de dresser les peuples les uns contre les autres pour pouvoir tous les dominer.

Marc Rémy

## Oman : au bonheur de CMA CGM, Suez, EDF...

La visite d'État du sultan d'Oman, le 29 juin à Paris, aura été l'occasion pour Suez, EDF et CMA CGM de signer d'énormes contrats avec cette monarchie pétrolière.

Ainsi, EDF a signé un contrat à 2,6 milliards d'euros pour construire une station hydroélectrique de pompage autour d'un barrage érigé par Vinci dans les années 2000. Suez a emporté un contrat de 2 milliards

d'euros pour l'alimentation et le traitement d'une partie du réseau d'eau de la capitale, Mascate, et de deux autres villes. Les discussions ont avancé autour de la construction du métro de Mascate et, bien sûr, de la fourniture

d'équipements militaires par Thales.

De son côté, l'armateur CMA CGM a conclu un accord avec le groupe omanais Asyad pour développer et équiper un nouveau terminal dans le port de Sohar, le principal du pays. Ce port a une immense qualité : il est situé dans le golfe d'Oman mais à l'extérieur du fameux détroit d'Ormuz, bloqué depuis quatre mois suite à la guerre déclenchée par les États-Unis contre l'Iran. La construction de ce terminal moderne permettra à CMA CGM de charger et décharger diverses cargaisons en provenance des Emirats arabes unis voisins, de l'Arabie saoudite voire du Qatar, tout en évitant d'emprunter le détroit. Rodolphe Saadé, le patron de CMA CGM, a déclaré que ce nouveau terminal « permettra d'offrir à nos clients des chaînes d'approvisionnement plus performantes et plus résilientes ». Il aurait surtout pu ajouter :

« et d'offrir à ma famille et mes actionnaires des dividendes plus gigantesques que jamais ».

Ces énormes contrats signés entre le sultan d'Oman et de grandes entreprises françaises viennent illustrer a posteriori pourquoi Macron a tenu à envoyer le porte-avions *Charles-de-Gaulle* naviguer au large d'Oman en prétendant jouer un rôle dans la sécurisation du détroit. Pour les mêmes raisons – garantir des contrats sonnants et trébuchants avec les Emirats arabes unis ou le Qatar –, l'aviation française a multiplié, en mars et avril, les sorties à 20 000 euros de l'heure des avions Rafale et lancé des dizaines de missiles à 400 000 euros l'unité, pour défendre ces riches monarchies pétrolières.

Quand il a déclenché sa guerre contre l'Iran, Trump n'a pas daigné avertir Macron car l'impérialisme français ne joue pas dans la même

division que l'américain. Mais la région du golfe Persique étant un marché essentiel pour les capitalistes tricolores, les dirigeants français n'avaient d'autre choix que courir derrière les États-Unis pour rester dans la course. De leur côté, les monarches du Golfe, qui ont été entraînés malgré eux dans la guerre israélo-américaine contre l'Iran au prix de dégâts matériels et d'une instabilité nuisible à leurs affaires, cherchent à diversifier leurs alliances, tant économiques que militaires.

Défendre les intérêts des propriétaires de Suez, CMA CGM ou Thales, voilà pourquoi les députés français ont voté quasiment sans débat une rallonge de 36 milliards d'euros pour l'armée alors qu'ils refusent le moindre euro supplémentaire pour l'école ou la santé.

Xavier Lachau



# Algérie : mascarade électorale

En Algérie, la campagne pour les élections législatives qui ont eu lieu le 2 juillet a été marquée par un climat d'indifférence et d'écœurement face aux manœuvres du régime.

En effet, avant même que les électeurs se prononcent, le pouvoir avait décidé quel candidat méritait de se présenter et comment il devait faire campagne. Dans l'arbitraire le plus total, des listes ont été invalidées et plus de 3 000 candidats sur 10 000 ont été écartés, accusés sans aucune preuve d'« atteinte aux bonnes mœurs », d'« activités suspectes » ou d'être « en lien avec les milieux d'argent » !

Si les partis qui ont fait allégeance au président Abdelmadjid Tebboune, comme le FLN, le RND ou El Bina, ont été concernés, ce sont surtout les partis dits d'opposition tels que le RCD, le MSP, le FFS, ou le Parti des Travailleurs, qui ont été particulièrement affectés. Mais ces derniers, après avoir dénoncé des accusations infamantes et tenté des recours contre l'invalidation de leurs listes, se sont pour la plupart rapidement inclinés devant le régime. En effet, ils ont sans honte accepté de signer une charte électorale qui

leur interdit toute critique du bilan politique du pouvoir, ainsi que toute critique des programmes de leurs rivaux ! C'était jouer le rôle de caution démocratique d'un régime qui refusait que surgissent des polémiques et des débats qui auraient permis au mécontentement populaire de s'exprimer.

D'un bout à l'autre du pays, reprenant le refrain autorisé par le pouvoir, les dirigeants des partis ont mené campagne comme si de rien n'était et ont répété que la participation au scrutin et en particulier celle de la jeunesse était un enjeu majeur. Si Cherif Hassani du parti islamiste MSP, la définit comme « essentielle », Louisa Hanoune, du Parti des Travailleurs, en a fait un gage de prospérité et Youcef Aouchiche, du FFS, « une responsabilité nationale et un exercice démocratique important ». Ils ont parlé de démocratie alors que la vie politique est verrouillée, que des cheminots sont en prison



Lors du vote organisé dans la diaspora algérienne.

pour avoir lutté pour un salaire décent et que la justice s'acharne sur des femmes pour leurs mœurs et leur liberté de ton !

Ces partis dits d'opposition prétendent se distinguer du régime mais, sur le fond, ils reprennent ses discours sur les sacrifices nécessaires pour le bien de la nation. Mais quelle nation défendent-ils ? Est-ce celle des travailleurs à qui on impose des sacrifices ou celle des bourgeois qui s'enrichissent en les exploitant et en détournant les richesses du pays ?

Les travailleurs et les classes populaires sont excédés de voir leur salaire et leur retraite bloqués, excédés de ne pouvoir vivre dignement et de voir une fraction de la jeunesse fuir le pays. Ils sont excédés du mépris des patrons et des dignitaires du régime à leur égard.

Alors que la population subit une dégradation insupportable de ses conditions d'existence, cette mascarade électorale a de quoi écœurer. Derrière elle s'abritent les dirigeants de l'armée pour régler leurs affaires et leurs différends, au bénéfice des

classes possédantes. Cela ravive le sentiment de mépris ressenti lorsque, en 2019, Bouteflika, malade, muet et impotent, avait été présenté à un cinquième mandat, ce qui avait déclenché le mouvement du Hirak.

Le « dédagisme » exprimé contre tous ces clans politiques n'avait pas permis de dégager le système. Mais un profond sentiment de rejet anime toujours les travailleurs, qui doit les amener à s'organiser et à se mobiliser pour la défense de leurs propres intérêts.

Leïla Wahda

# Royaume-Uni : la démission de Keir Starmer

Lundi 22 juin, le Premier ministre britannique Keir Starmer a piteusement remis sa démission après avoir passé à peine deux ans au pouvoir.

Parvenu au pouvoir à la faveur d'élections législatives qui avaient mis fin à quatorze années de domination des conservateurs, Keir Starmer a écœuré jusqu'à ses partisans les plus convaincus. Dès son accession au pouvoir en juillet 2024, il a enchaîné les coupes dans les budgets

sociaux, par exemple en rognant l'aide au chauffage hivernal de dix millions de retraités ou en plafonnant les allocations familiales. Il a en revanche procédé à une hausse inédite du budget de la défense. Pour le seul fait d'avoir protesté contre le massacre des Gazaouis,

des milliers de manifestants propalestiniens ont été arrêtés en vertu de la législation antiterroriste. Et Starmer s'est régulièrement affiché avec Macron, proposant les services de l'impérialisme britannique pour des interventions militaires en Ukraine ou plus récemment dans le golfe Persique. Même sur l'immigration, alors que Starmer avait timidement critiqué la politique répressive xénophobe des conservateurs, il a multiplié les mesures et les projets répressifs.

Mais le fait de filer ainsi le train à la droite n'a pas préservé les travaillistes, bien au contraire. Dix ans après le référendum sur le Brexit, la démission de Starmer – le sixième Premier ministre britannique en une décennie – met en évidence le discrédit des partis de gouvernement. L'extrême droite a engrangé plusieurs succès dans des élections locales, notamment le 7 mai dernier, et les sondages placent aujourd'hui le

parti xénophobe Reform UK comme favori d'éventuelles législatives. Les travaillistes sont également concurrencés sur leur gauche par les Verts et leur leader Zach Polanski. Ceux-ci ne sont pas spécialement radicaux mais le conservatisme du Labour les fait apparaître, par contraste, comme tels. Quant à la gauche travailliste, incarnée par l'ancien dirigeant du parti Jeremy Corbyn, elle a été exclue et marginalisée par Starmer et ses sbires.

C'est le lâchage par ses propres ministres qui a poussé Starmer vers la sortie, un lâchage précipité par l'élection à la Chambre des communes de son rival Andy Burnham lors d'une législative partielle à Makerfield dans le nord-ouest de l'Angleterre. Dans le système institutionnel britannique, le Premier ministre doit être un parlementaire et Burnham était jusqu'à présent maire de Manchester, un poste qui ne lui permettait

pas d'accéder au 10, Downing Street. En devenant député, il peut briguer la succession de Starmer à la tête du Parti travailliste, et donc du pays, le Labour gardant une majorité absolue au Parlement, avec plus de 400 députés. Mais Burham, qui a commencé sa carrière dans les gouvernements des sinistres Tony Blair (1997-2007) et Gordon Brown (2007-2010), ne propose nullement de mener une politique différente. Ces dernières semaines, il a tenu à rassurer le grand patronat sur le fait que sa politique serait dans la continuité de celle de Starmer, qui devrait lui céder la place d'ici mi-juillet.

Les travailleurs britanniques sont avertis : le prochain gouvernement travailliste mènera une politique tout aussi antiouvrière que celui qui s'apprête à prendre la porte, et que personne ne regrettera.

Michel Bondelet



Starmer s'engageant à participer à la guerre en Ukraine.

## RATP : quand les tunnels deviennent des fours

Dans le métro parisien, des travaux sont effectués tout au long de l'année, surtout durant la nuit. Au cours des deux dernières années, leur nombre s'est accru. Effectivement, le réseau est soumis à un chantier de grande envergure, dont les conséquences se font sentir sur les conditions de travail.

La chaleur intense de la semaine de canicule n'a fait qu'exacerber la situation. La multiplication des fermetures de lignes de métro est due au rattrapage post-Jeux Olympiques des nombreux chantiers initialement prévus en 2024, ainsi qu'à la modernisation du matériel et au renouvellement des infrastructures d'un réseau vieux d'une cinquantaine d'années. Chaque prolongement de ligne, chaque station rénovée ou chaque voie remplacée, implique des milliers de travailleurs. L'été, les tunnels, les locaux techniques et les bases vie, qui bien souvent sont de simples conteneurs en plastique, deviennent de véritables fournaies. Et lorsque la chaleur pénètre dans les

tunnels et les stations, elle y reste prisonnière.

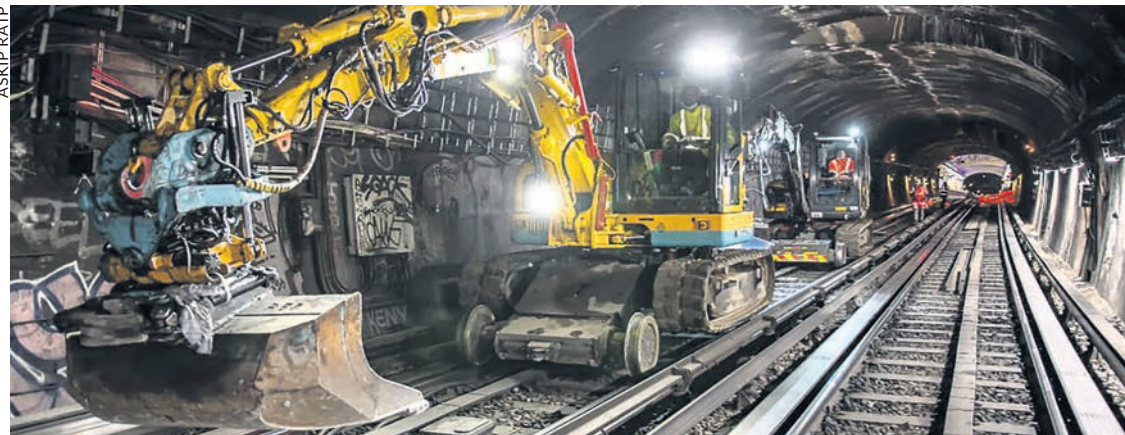
La canicule a amplifié encore ce phénomène. La RATP, qui est le donneur d'ordres, n'a fait arrêter aucun chantier et renvoie la responsabilité des conditions de travail vers des entreprises prestataires comme Colas-Rail, Eiffage, Vinci, Siemens, Koné, ou Schindler, auxquelles s'ajoute une myriade d'autres qui sont bien souvent elles-mêmes sous-traitantes des précédentes et invoquent les contraintes des marchés et des plannings. Chacun se renvoie la balle mais, au final, ce sont les ouvriers qui subissent la chaleur, les poussières, le bruit et la pénibilité.

Fin juin, sur un chantier

de remplacement d'un vieil escalator, des ouvriers découpent les anciens câbles dans une machinerie étouffante, sans aucun renouvellement d'air. En hiver, ces locaux sont déjà très chauds. Alors, en pleine canicule, démonter un escalator, découper l'acier ou attaquer le béton au marteau-piqueur devient une véritable épreuve physique. À cela s'ajoute la difficulté de récupérer après une nuit de travail. Dormir la journée, ou même la nuit, dans des appartements surchauffés est bien souvent impossible. Nombre de travailleurs arrivent à leur prise de service déjà épuisés.

La modernisation du réseau est indispensable, mais ceux qui travaillent sous terre savent mieux que quiconque à partir de quel moment les conditions deviennent inacceptables et il devient impossible de travailler.

Correspondant LO



ASKIP/RATP

## Scania et Valeo – Angers : la chaleur fait débrayer



SCANIA/ANGERS

Dans les deux plus grandes usines de la ville d'Angers, Scania (constructeur de camions) et Valeo (sous-traitant automobile), on a comptabilisé au moins une soixantaine de malaises en une semaine.

Chez Valeo, face aux 40°C de l'atelier, si les machines ont eu le droit à des climatisations pour ne pas tomber en panne, ce n'était pas le cas pour les travailleurs. La direction s'est contentée de rallonger la dernière pause de la journée de 10 minutes et de mettre à disposition de l'eau tiède. Ces mesures ridicules ont fait réagir des travailleurs. Suite à un appel de la CGT, un petit noyau a débrayé mercredi 24 juin. Le lendemain, la moitié des ouvriers de la production ont débrayé deux heures en fin de poste.

Chez Scania, où il faisait de 35 à quasiment 50°C selon les postes, la direction a décidé de

pauses supplémentaires et permis aux salariés de l'équipe d'après-midi de terminer environ une heure plus tôt. Mais il n'était pas question pour elle que cela ait des conséquences sur le nombre de camions produits par semaine, et les ouvriers étaient donc « invités » à venir récupérer leurs heures dès le samedi matin, et donc à faire une semaine de six jours au lieu de sept en pleine canicule. Cette fois, c'est le syndicat FO qui a appelé à la grève sur la journée du samedi.

Face à l'incurie et à l'irresponsabilité patronale, les travailleurs ont trouvé les moyens de réagir !

Correspondant LO

## CSE d'Aéroports de Paris : la mobilisation continue

Depuis le 9 juin, les travailleurs du comité social et économique (CSE) d'Aéroport de Paris (ADP) ont multiplié les débrayages à l'heure du déjeuner contre la ridicule augmentation de salaire proposée par leur direction.

À cinq reprises, des restaurants et des cafétérias ont fermé ou ont fonctionné en mode dégradé : la mobilisation, très majoritaire, a ainsi été largement visible pour des travailleurs qui mangent là, dont ceux d'ADP.

Les salariés du CSE sont 170, répartis entre une centaine en restauration et 70 pour les services sportifs et culturels et dans

l'encadrement. Depuis le 12 juin, la direction du CSE refuse d'aller au-delà d'une augmentation salariale de 55,35 euros brut par mois, ce qui révolte tout le monde. De plus, elle veut revenir sur sa promesse d'une prime de 150 euros. À cela s'ajoute le fait qu'il n'y a rien de prévu face aux effectifs insuffisants et au matériel souvent défectueux.

Une partie des grévistes

s'est réunie à plusieurs reprises. Le 25 juin, ils ont distribué devant un restaurant un tract expliquant les raisons de leur mouvement aux salariés venant manger. Beaucoup leur donnent raison et pensent que les grilles salariales devraient être les mêmes que l'on soit salarié d'ADP ou du CSE. Et c'est précisément une revendication centrale des grévistes.

Cette année, les dividendes versés aux actionnaires d'ADP ont augmenté de 80 millions d'euros, soit plus de six fois le budget du CSE. Mais la direction d'ADP préfère limiter celui-ci

bien en-deçà du nécessaire. Quant aux responsables du CSE, qui sont des syndicalistes de la CGT d'ADP, ils répercutent les ordres de cette direction. Ils ont ainsi fait afficher une note expliquant, entre autres, que les revendications des grévistes mettent en péril l'équilibre financier du CSE. Il suffirait pourtant que la direction d'ADP augmente son budget.

Ces responsables ont également licencié un comptable qui travaillait là depuis 25 ans. Enfin, trois cadres du CSE, dont son secrétaire qui est permanent CGT, ont carrément

remplacé des grévistes lors d'un débrayage pour servir des repas. Ils ont laissé la vaisselle sale pour les travailleurs du CSE le lendemain, et le responsable hygiène présent parmi eux n'avait pas de charlotte sur la tête et laissait les placards réfrigérés ouverts. Malgré le travail supplémentaire ainsi demandé, le fait qu'ils n'aient même pas su tenir le restaurant a fait sourire les grévistes. Sur le fond, ceux-ci savent que c'est ADP qui tire les ficelles. L'argent octroyé aux actionnaires devrait leur revenir.

Correspondant LO

## Bus – Paris : canicule et accident

**Jeudi matin 25 juin, Porte de Saint-Cloud à Paris, un conducteur de la ligne 189 a fait un malaise au volant de son bus qui a percuté un arbre. Heureusement, il n'y a eu que des dégâts matériels.**

Cela a très vite été connu des conducteurs de bus de la région parisienne. Comme, durant la canicule, la chaleur dans les bus était souvent épouvantable, pouvant avoisiner les 50 degrés, tous se disaient que cela devait arriver. D'autres conducteurs ont fait des malaises, dans d'autres dépôts, sans que les directions locales ne l'ébruient.

Nombre de bus n'ont en effet pas de climatisation, ou alors elles sont en panne faute de maintenance et bien souvent elles ne sont pas assez puissantes. Elles ont été bridées sur les bus électriques ou à gaz

pour privilégier l'autonomie du véhicule. En plus, elles cessent parfois de fonctionner.

Valérie Pécresse, la présidente de droite de la région Île-de-France, responsable de l'achat des bus, se défait sur le gouvernement qui ne met pas assez de moyens et sur la gauche qui, avant elle, ne voulait pas de la climatisation dans les bus. Sauf que cela fait dix ans qu'elle occupe ce poste...

En fait, ils ont tous une responsabilité dans cette situation catastrophique, tout comme les groupes comme Iveco ou Bolloré qui ont construit ces bus inadaptés

à la canicule tout en se goinfrant d'argent public. Il en est de même des patrons qui gèrent l'exploitation des bus en Île-de-France (RATP, ATM, Transdev, Keolis, etc.). De plus, le temps de travail des conducteurs, allongé de 45 minutes par jour depuis 2023, augmente leur fatigue et diminue la sécurité.

Dans certains dépôts, des conducteurs n'ont donc pas attendu des décisions de leur direction pour prendre eux-mêmes le temps de pause dont ils avaient besoin. Sentant le mécontentement monter, ces directions ont allongé les pauses et multiplié la distribution de glaces, de boissons fraîches, etc. Mais cela n'a pas suffi à refroidir le mécontentement.

Correspondant LO

## NTN – Allonnes : il fait trop chaud, alors on s'en va !

**À l'usine NTN d'Allonnes, dans la Sarthe, qui produit des transmissions pour l'automobile, les températures infernales n'ont pas empêché la direction d'estimer que la production devait sortir coûte que coûte.**

C'était d'autant plus choquant que l'usine connaît un plan comportant plus d'une centaine de suppressions de postes. Face à la canicule, la direction a juste accordé des pauses chaleur supplémentaires et décalé les horaires pour quelques travailleurs. Elle a expliqué également qu'il était possible de prendre des congés pour celles et ceux qui ne supportaient plus la

chaleur, sauf qu'elle en a refusé beaucoup ! C'est pourquoi le mécontentement dans les ateliers est monté, l'idée de partir plus tôt en équipe d'après-midi faisant son chemin.

Mercredi 24 juin, la CGT a fait circuler une pétition en début d'équipe pour demander la fin du travail à 19 heures, signée par la quasi-totalité des travailleurs présents. N'ayant pas

de réponse, elle a appelé à la grève pour 19 heures et l'usine s'est totalement vidée.

Les débrayages ont continué les jours suivants, en fin d'équipe du matin et d'après-midi. Même si, pour l'instant, la direction refuse de payer ces heures de grève, il reste qu'elle n'a pas réussi à faire travailler comme elle le voulait. Les travailleurs de NTN ont montré qu'ils savaient se faire respecter, en décidant eux-mêmes de l'heure de fin de journée.

Correspondant LO



CAPTURE D'ÉCRAN TFI

## Territoriaux de Belfort : les éboueurs montrent la voie

Jeudi 25 juin, premier jour classé vigilance rouge canicule, les éboueurs de Belfort ont unanimement refusé de démarrer leur tournée à 5 heures. Ils sont restés au réfectoire et ont laissé les camions au dépôt, faisant valoir leur droit de retrait.

Les travailleurs exprimaient leur ras-le-bol après dix jours passés dans des conditions devenues insupportables ayant entraîné des malaises chez plusieurs d'entre eux. Ils réclamaient

de commencer et terminer leur tournée une heure plus tôt, de 4 heures à 11 heures. Ils ont été rejoints en milieu de matinée par les équipes de la propreté urbaine qui ont refusé, à leur tour, de reprendre le travail après leur pause.

Face à cette détermination, la direction a dû lâcher sur toute la ligne en payant la journée et en adaptant les horaires en vigilance orange et rouge.

Correspondant LO

## SNCF – Trappes : la solidarité s'impose

Depuis la mi-mai, des rassemblements de plusieurs dizaines de travailleurs de différentes équipes de la SNCF ont eu lieu sur le site de Trappes, dans les Yvelines, pour protester contre des menaces de sanctions.

En effet, un travailleur de l'équipe Voie a été mis en cause dans un grave accident de la route début mars, alors qu'il rentrait du travail avec un véhicule de service. Alors qu'il devait déjà en supporter les conséquences, la direction de la SNCF s'est contentée d'envoyer un e-mail en guise d'accompagnement psychologique et a choisi de s'en prendre à lui. Elle a engagé dans la foulée une procédure disciplinaire pouvant

aller jusqu'au licenciement. Pour construire son dossier, elle est même allée jusqu'à faire pression sur plusieurs travailleurs afin qu'ils modifient leur témoignage. Ceux qui ont refusé ont à leur tour été convoqués pour des demandes d'explication, dans une tentative d'intimidation qui a provoqué l'indignation des équipes.

Le conseil de discipline, qui s'est tenu le 8 juin, a décidé 12 jours de mise à pied, mais a renoncé à licencier ce travailleur. La direction a dû reculer, car elle s'est heurtée à une équipe soudée et à la mobilisation et à la solidarité des travailleurs.

Correspondant LO



SWEET FM

## Hôpital Saint-Antoine - AP-HP : la direction reste de glace

**La canicule fin mai aurait pu être un signal d'alerte pour la direction de l'hôpital Saint-Antoine de Paris, lui laissant le temps d'installer un maximum de protections pour les patients et les travailleurs de l'hôpital contre une nouvelle flambée des températures.**

Les solutions de la direction ont été minimales et il a fallu que, dans tous les services, les travailleurs se démènent pour protéger les patients et se protéger eux-mêmes de la chaleur, avec les moyens du bord. Seuls les horaires de travail dans certains bureaux ont été modifiés pour commencer plus tôt.

La direction a commencé par publier en urgence trois nouvelles affiches de

« sensibilisation ». Comme si le personnel n'était pas déjà « sensibilisé » ! Dans les premiers jours de la canicule, dans les services sans climatisation des couvertures de survie ont été très vite installées sur les fenêtres. La direction a aussi fait livrer des ventilateurs, mais ceux-ci brassant l'air chaud, ils ne permettaient pas de faire baisser la température dans des chambres de patients où il faisait plus de

30°C, 35°C, voire 40°C.

En médecine interne, où toutes les chambres atteignaient la température de 40°C, tous les patients avaient au minimum 38°C de température corporelle, avec les conséquences que cela peut avoir sur le métabolisme. En Oncologie, un des postes de soins avait dépassé les 39°C, mais la priorité de la direction était de climatiser les pharmacies dont les médicaments ne supportent pas des températures supérieures à 25°C, et coûtent cher. Bien des travailleurs ont pu ainsi vérifier qu'à ses yeux leur propre santé était moins importante.

## Renault Technocentre – Guyancourt : face au plan d'économies, un plan des travailleurs !

**Jeudi 25 juin, la direction de Renault annonçait au Technocentre de Guyancourt, dans les Yvelines, un plan de 10 à 15% de suppressions d'emplois dans l'ingénierie, soit entre 800 et 1000 emplois sur les 5800 en France.**

Le lendemain, les responsables des différentes directions relayaient l'information auprès des salariés. L'argument des directeurs, maintes fois répété, était : « *Il faut sacrifier encore des emplois ici pour sauver l'ingénierie.* » Lors de la réunion organisée en streaming, les impressions des salariés au Technocentre étaient partagées. Certains étaient perplexes, car Renault a justement créé la branche Ampere Software Technology, considérée « activité high tech ». Alors, pourquoi supprimer maintenant 200 postes dans cette branche ? D'autres étaient révoltés d'entendre

les directeurs justifier les nouvelles suppressions d'emplois par « un gain d'efficacité ».

La concurrence chinoise est aussi au cœur des discussions. Renault assène à chaque fois, et les médias relaient, que dans les problèmes du secteur automobile « *la faute est à la concurrence chinoise* ». C'est un prétexte et un mensonge, car Renault n'hésite pas à passer, quand ça l'arrange, des accords avec des constructeurs chinois, comme il y a quelques années avec Dongfeng, et actuellement, avec l'important constructeur chinois Geely. En Roumanie aussi,

les travailleurs sont touchés par 200 suppressions d'emplois. Ils devaient « se porter volontaires » entre le 3 et le 18 juin, pour une résiliation de leur contrat le 20 juin.

Des protestations ont lieu actuellement contre la fermeture du site de Villiers-Saint-Frédéric, dans les Yvelines également. Jeudi 25 juin, 100 travailleurs sont venus au Technocentre pour exprimer leur opposition à cette fermeture. À Lardy, dans l'Essonne, 60 autres se sont rassemblés contre le plan de Renault.

La politique de Renault, comme de tous les capitalistes, est de maintenir ses profits en période de crise. Et les travailleurs la paient par des augmentations de charge de travail, des suppressions de postes, que ce soit dans les bureaux d'études ou les usines.

Renault a un plan pour sauver ses profits. Aux travailleurs, embauchés, intérimaires et prestataires, qui développent, conçoivent, produisent les véhicules, et font les milliards de profits de Renault, d'avoir leur propre plan pour sauver leurs moyens de vivre.

**Correspondant LO**

Vingt climatiseurs ont été livrés, dont cinq ont été renvoyés vers l'hôpital Trousseau, un hôpital pour enfants. Ces appareils ne font pas le compte, loin de là, et cela a été vécu comme un partage la misère. Les climatiseurs ont ensuite été distribués dans les services au petit bonheur la chance.

Quant aux tenues de travail, pour remplacer celles en coton épais, des T-shirts ont été distribués, là aussi en quantité totalement insuffisante, pas même un par travailleur. Un chef de service a pourtant osé refuser que les soignants des consultations enlèvent leur blouse et restent en civil pour recevoir les patients... Selon lui, il fallait conserver une tenue « décente » dans la fournaise.

Alors que le besoin en était évident, aucun effectif supplémentaire n'a été ajouté dans les services, que ce soit des soignants, des ouvriers, des administratifs. Le travail s'est fait, comme toujours, en courant et prendre une pause supplémentaire était impossible. Les étudiants en médecine ont eu comme tâche de distribuer des brumisateurs et des verres d'eau aux



travailleurs de l'hôpital.

Même s'il n'y a pas encore eu de réactions collectives au sein de l'hôpital, les dénonciations de la situation, les réactions individuelles pour obtenir un peu plus, sont peut-être le signe avant-coureur d'une explosion de colère indispensable.

Et ce n'est pas la litanie de mails envoyés par la direction du groupe hospitalier et la direction générale de l'AP-HP qui a pu atténuer la colère sourde de ceux qui travaillent à l'hôpital. Bien au contraire, quand on voit comment ces dirigeants gèrent la canicule, on conclut que les travailleurs feraient forcément mieux, et ils le prouvent déjà.

**Correspondant LO**

## La Poste – Saint-Nazaire : deux semaines de grève

Les facteurs de la région nazairienne pouvaient se sentir fiers d'eux, le lundi 29 juin. Ils reprenaient le travail dans une bonne ambiance, après deux semaines de grève ayant permis de faire reculer la direction de La Poste.

Les postiers grévistes obtenaient notamment le report de la réorganisation, la création de postes en CDI et le maintien de tournées qui devaient être supprimées, ce qui aurait entraîné une charge de travail supplémentaire pour les autres facteurs.

C'est un véritable répit face à l'incessante dégradation des conditions de travail menée par La Poste depuis des années au nom de la rentabilité.

Ce répit ne pourra toutefois être que temporaire, ne serait-ce que parce les engagements pris pourront être remis en cause à tout moment, sans compter les nouveaux plans de réorganisation qui ne manqueront pas de surgir.

La direction devra cependant compter avec l'ambiance nouvelle qui s'est créée au cours de ces deux semaines passées sur le piquet de grève devant la plateforme de tri et de distribution. Celui-ci a rassemblé des postiers de secteurs parfois éloignés, suscitant l'admiration de travailleurs d'autres entreprises ainsi que de militants syndicalistes venus leur apporter leur soutien.

**Correspondant LO**



# Hôpital de la Croix-Rousse – Lyon: **incurie organisée**

**Avec la canicule, les Urgences de l'hôpital de la Croix-Rousse ont été saturées à partir du vendredi 26 juin. Faute de places et de personnel suffisant, les patients se sont accumulés dans les couloirs et le personnel a été débordé.**

La déclaration du ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, prétendant « nous avons su anticiper », est un grossier mensonge. Le

service des urgences, pourtant récemment refait à neuf, ne dispose que d'une fontaine à eau à l'accueil, et d'aucune là où attendent

ensuite les malades. Un autre ministre a parlé de lits refroidissants pour les malades en coup de chaud, mais il n'y en a pas: la solution bricolée localement est de mettre les patients dans des housses mortuaires qui ont le mérite d'être imperméables en les remplissant d'eau froide et de glaçons. Encore faut-il avoir une machine à glaçons... qui n'était pas non plus prévue dans le plan de rénovation. Voilà pour l'anticipation.

Certes, l'hôpital ayant été rénové assez récemment, la plupart des chambres des patients sont climatisées. Mais les espaces de travail, comme les salles où les infirmières préparent les médicaments et certains secrétariats, manquent de brumisateurs ou de climatiseurs mobiles. Les travailleurs des services techniques courent partout pour réparer des climats qui parfois soufflent du chaud! Des travailleurs de la plonge ont fait des malaises à cause de la chaleur aggravée par la vapeur d'eau des lave-vaisselle. Les brancardiers, qui passent toute la

journée d'espaces climatisés à des couloirs bouillants, sont éreintés. De nombreux soignants travaillent sur un rythme de douze heures, en alternance jour/nuit, et n'arrivent pas à récupérer après leur nuit dans un appartement trop chaud.

Ces journées de crise montrent une fois de plus combien il manque de bras partout à l'hôpital. Mais cette pénurie n'est pas accidentelle, elle est organisée. Au moment même où les périodes de canicule se succèdent, plus de 100 postes sont en voie de suppression sur l'hôpital, qui en compte environ 4000. Dans certains services comme la cardiologie, l'activité est augmentée,

avec plus de patients par jour en ambulatoire, sans effectifs supplémentaires.

Cette attaque, inédite par son ampleur, fait suite au plan Bayrou concocté à l'été 2025 pour réaliser quelque cinq milliards d'économies dans la santé. Mis en œuvre sous l'égide de l'Agence nationale de santé et calculé pour tomber au début de la période où beaucoup partent en vacances, ce plan de suppressions d'emplois s'est percuté avec la canicule. Il confirme que l'intérêt des malades et des travailleurs de l'hôpital ne compte pour rien aux yeux des ministres et des hauts cadres de l'État.

**Correspondant LO**

JULIEN DAMBOISE ACTU LYON



Entrée des Urgences de l'hôpital de La Croix-Rousse.

## Nouvel hôpital de Navarre – Évreux: **une direction vraiment gourde**

**La situation au Nouvel Hôpital de Navarre (NHN) d'Évreux est une déclinaison locale de l'impréparation dans laquelle l'État maintient le système de santé public malgré la prévisibilité des épisodes caniculaires. La direction du NHN y ajoute une touche de mépris à faire bouillir de colère.**

« Je passe ma journée à accrocher des couvertures de survie aux fenêtres », raconte une infirmière. Des volets ou des stores n'ont pas été installés à toutes les fenêtres de l'établissement. Dans trois services d'hospitalisation, la climatisation de la salle commune – seul espace équipé pour se rafraîchir – a rendu l'âme, parfois depuis des semaines. Aucun équipement n'a été déployé en urgence, ni ventilateur ni climatiseur d'appoint. La situation est encore plus accablante dans les petites structures du NHN, disséminées sur le département dans des locaux où l'isolation est défaillante. Tout un arsenal doit être déployé pour se protéger du soleil: l'incouverturable couverture de survie, mais aussi des parasols installés à l'intérieur.

Au NHN, rien n'a donc été anticipé et organisé pour répondre à cette situation de crise. Comme au moment du Covid, ce sont les salariés qui doivent faire preuve d'imagination et de solidarité pour compenser les défaillances de la prétendue « hiérarchie ». La direction est cependant bien présente pour multiplier les décisions aussi accablantes que les températures. Elle a dès le 19 juin organisé une réunion de crise pour parler canicule, mais pour ne rien annoncer d'autre que les recommandations ministérielles. En revanche, elle refuse de distribuer des bouteilles d'eau sous prétexte qu'elle fait cadeau de gourdes au personnel. Dans au moins un service, l'eau est impropre à la consommation, et de toute

façon, elle sort chaude des tuyauteries.

La direction s'obstine aussi à refuser toute proposition d'aménagement de l'organisation du travail venant des travailleurs. Ainsi, elle repousse le télétravail quand il est parfaitement possible et elle reproche les reports de rendez-vous décidés dans les structures du département pour éviter les plus fortes chaleurs l'après-midi. Surtout, elle a refusé aux travailleurs du ménage qui le réclamaient collectivement de commencer plus tôt pour finir plus tôt. Sa préoccupation majeure est de démontrer qu'aucune décision ne peut venir des salariés, que c'est elle qui commande et qu'il faut marcher au pas.

Ceux qui transpirent doivent être ceux qui décident! C'est la seule réponse à donner aux irresponsables qui prétendent commander.

**Correspondant LO**

### Nos lecteurs écrivent **Les auxiliaires de vie en première ligne**

Je suis auxiliaire de vie, employée par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville où j'habite. Pendant la canicule, le maire s'est mis en scène dans une vidéo postée sur les réseaux sociaux. On le voit appeler une personne sur un ton rassurant: « Vous avez bien dormi? », « Je suis au CCAS au côté des professionnels qui appellent toutes les personnes isolées », « On est avec vous »...

La réalité est un peu plus compliquée, parce que bien sûr ces tâches supplémentaires se font sans personnel supplémentaire. Les temps de passage des aides à domicile sont réduits chez les uns, pour ajouter des visites « hydratation » chez d'autres.

C'est ainsi qu'un temps de passage habituel de deux heures peut être réduit à trois quarts d'heure pendant lesquels il faut quand-même faire un minimum d'entretien du logement, des courses s'il le faut et s'assurer que la personne ne manque de rien. Et cela réduit le

temps passé auprès d'elle qui, toute la journée enfermée dans le noir et la chaleur, aurait bien besoin d'une présence plus longue.

Les visites « hydratation » supplémentaires consistent à faire boire la personne, s'assurer qu'elle a de l'eau au frais, que le ventilateur est bien branché, que les volets sont bien fermés... dans un temps imparti qui est trop court. Conclusion, mes camarades et moi faisons encore plus de déplacements, courons encore plus que d'habitude et avons des journées à rallonge.

Le nombre des aides à domicile a été divisé par deux ces dernières années, alors que celui de personnes âgées n'a pas diminué. Et ces discours sur la bienveillance sans en donner les moyens, c'est toute l'année que nous devons les supporter de la part d'une hiérarchie qui fait semblant... Cette hypocrisie est permanente!

**Une lectrice**



A. YMONNET LPDIM

## Renault – Cléon : un vent de fraîcheur

Dès le lundi 22 juin en début d'après-midi, dans l'usine Renault de Cléon, il faisait 38°C sur certains postes de la chaîne de montage du moteur M.

La hiérarchie ayant annoncé qu'il y aurait deux pauses chaleur sur l'ensemble de l'après-midi, c'était la goutte d'eau de trop ! Les travailleurs du Kitting ainsi que ceux de la logistique se mettaient en droit de retrait et rapidement, l'information circulait sur l'ensemble de la chaîne. Ainsi à 14 h 30, une quarantaine de travailleurs quittaient leur poste et mettaient par écrit leurs revendications : une pause toutes

les heures, des ventilateurs, une diminution du temps de travail, une baisse de la cadence et des bouteilles d'eau.

En vue d'une rencontre avec le chef de département, des représentants étaient élus, un pour chaque secteur de l'atelier, mais le RH annonçait que le chef de département était tout à fait d'accord pour recevoir... les « représentants syndicaux ». D'où un vote et le refus des travailleurs : ils avaient déjà

leurs représentants. Le chef de département céda sur la plupart des revendications, s'engageant à ce que tout soit mis en place... le lendemain. L'arrêt de travail dura donc jusqu'à la fin de l'équipe.

Le lendemain, la direction de l'atelier avait installé de gros refroidisseurs et des ventilateurs, les pauses étaient accordées, la chaîne tournait bien moins vite. Mais les bouteilles d'eau se faisant toujours attendre, les travailleurs se passaient le mot et s'organisaient pour cesser de nouveau le travail. En cinq minutes chrono, les chefs d'ateliers et les chefs d'unité ont alors ramené des dizaines de bouteilles.

Les travailleurs de la chaîne de montage ont donné le ton pour l'ensemble de l'usine. Toute la semaine, ceux de différents ateliers ont cessé le travail pour se faire respecter. Mercredi 24 juin, la direction de l'usine annonçait que le jeudi après-midi ne serait pas travaillé sur l'ensemble de l'usine. Pour ceux du montage, cette annonce était le résultat de leur démonstration déterminée.

Et voilà comment toute la semaine, un petit vent frais a pu souffler dans les ateliers.

Correspondant LO



ARCHIVES TENDANCE OUEST

## Renault – Flins : la direction aussi a eu chaud

À Renault Flins, lors de la canicule, les températures étaient intenablement dans les ateliers. Plusieurs dizaines de travailleurs ont arrêté le travail, soit en se mettant en grève, soit en restant dans les salles de pause.

La colère s'exprimant, la direction a dû reculer et installer des climatiseurs dans plusieurs salles de pause. Dans un premier temps, elle a ajouté deux fois cinq minutes de pause supplémentaires aux équipes d'après-midi. Puis, sentant que le mécontentement montait, jeudi 25 juin, la direction a mis en place dix minutes de pause supplémentaires toutes les deux heures. Le lendemain, c'était encore dix minutes de plus par heure et les travailleurs ont été libérés 1h15 avant la fin de poste.

Dans les ateliers, il faisait tellement chaud que les retouches de peinture effectuées dans les secteurs de réparation des voitures ne tenaient pas. La température grimpeait à 40, voire 45 degrés aux Presses, en Peinture, aux Pièces détachées. Travailler dans ces conditions était mission impossible.



VIRGINIE WEBER LE PARISIEN

Les dix minutes de pause par heure mises en place par la direction n'ont donc pas eu de mal à convaincre, dans certains secteurs, de rester toute la journée dans les salles de pause car personne n'avait envie de faire plusieurs allers-retours entre celle-ci et un atelier surchauffé. En Tôlerie et aux Presses, à certains moments, les travailleurs ont baissé eux-mêmes la cadence des lignes de production, ce à quoi les chefs n'ont pas osé s'opposer.

Personne ne comptant vraiment sur la direction pour s'occuper des conditions de travail et de la santé des travailleurs, ceux-ci s'en sont souvent chargés eux-mêmes. N'est-ce pas le plus simple ?

Correspondant LO

## Stellantis – Mulhouse : mort au travail

Jeudi 25 juin, sur un parking de chargement de véhicules du site Stellantis de Mulhouse, un chauffeur espagnol est tombé de son camion d'une hauteur d'environ quatre mètres. Deux jours plus tard, il succombait à ses blessures.

Ce drame n'est pas une fatalité : il est le résultat de conditions de travail toujours plus dégradées. Il y a environ un an un chauffeur était mort d'une crise cardiaque dans sa cabine de camion. Les deux victimes avaient autour de soixante ans. Les chauffeurs qui transportent les voitures sont de véritables forçats de la route. Ils passent cinq à six jours loin de chez eux, dormant dans leur cabine sur des parkings ou des aires d'autoroute, mangeant comme ils peuvent entre deux chargements. Beaucoup roulent avec des camions dont la climatisation

est défectueuse. Rien que sur les sites de Mulhouse et de Sochaux, des dizaines de véhicules seraient concernés.

En plein été, les voitures stationnées sur les parkings atteignent plus de 50°C. C'est dans ces conditions que les chauffeurs montent et descendent des véhicules, à plusieurs mètres de hauteur, avant de reprendre la conduite pour des heures. Sur les sites de Stellantis, ils n'ont pas forcément accès à des locaux climatisés pour récupérer. À Mulhouse, ils ne peuvent pas prendre de douche, et même accéder aux toilettes est compliqué.

Pour les directions, l'essentiel est que les voitures soient livrées à l'heure. Quand les conditions deviennent dangereuses, elles se contentent du minimum, préférant maintenir l'activité plutôt que de protéger les travailleurs. Pourtant, lorsqu'il ne leur est plus possible de travailler en sécurité, la production devrait être arrêtée sans qu'ils perdent un centime de salaire.

Un appel à la grève sur le site de Mulhouse a été lancé toute la dernière semaine de juin, dont des dizaines de salariés se sont emparés pour prendre des pauses supplémentaires et dénoncer les mauvaises conditions de travail. Imposer de vrais changements à la direction nécessitera d'être beaucoup plus nombreux et déterminés.

Correspondant LO

## Renault – Sovab : contre le plan chaleur

À l'usine Renault-Sovab de Batilly, en Meurthe-et-Moselle, qui produit les fourgons Master, le plan chaleur de la direction contre la canicule ne prévoyait que des pauses supplémentaires de 5 minutes et des distributions de bouteilles d'eau alors que la température dépassait les quarante degrés dans certains secteurs.

Travailler à la chaîne dans ces conditions, avec des cadences au taquet ou dans des chariots élévateurs en surchauffe était insupportable. Mercredi 24 juin, les caristes du secteur de la Tôlerie – un des plus chauds de l'usine – ont posé les fourches. Immé-

diatement, la direction a doublé la durée des pauses et promis l'arrêt pendant celles-ci d'une partie des robots. Le départ payé une heure et demie avant la fin du poste de l'après-midi a été accordé.

Sentant que le coup de colère des caristes pouvait faire tache d'huile, la direction a allongé la pause du temps de repas, distribué des brumisateurs et donné aux chefs des consignes pour être moins exigeants !

Notre santé est une chose trop précieuse pour être laissée à une direction qui n'a les yeux fixés que sur la production.

Correspondant LO

## Chantiers de l'Atlantique – Saint-Nazaire : chronique d'une fournaise annoncée

**Au chantier naval de Saint-Nazaire, comme dans beaucoup d'autres entreprises, la direction n'avait rien prévu pour faire face à la canicule, pourtant annoncée par les météorologues.**

Dans des ateliers de tôlerie, à la chaleur extérieure tapant sur les murs et les toitures métalliques, s'ajoutait celle des chalumeaux et des pinces à souder. C'est le lundi 22 juin que l'équipe d'après-midi a appris quelques heures avant la débauche qu'elle pourrait venir travailler en quart du matin ou en quart de nuit, mais seulement mardi et mercredi ! Et encore, cela faisait suite à un rassemblement de travailleurs qui avaient profité

de leur pause pour aller demander des comptes à la direction pour l'équipe d'après-midi.

Dans d'autres secteurs, en 2x8, le responsable d'atelier a d'abord expliqué qu'il ne pouvait pas aménager les horaires... pour ne pas créer de jalousie. Les ateliers mécanisés n'auraient aucun aménagement d'horaires et les travailleurs détachés en deux fois 10 heures n'auraient aucun changement non plus ! À bord des navires

et sur les aires de travail en extérieur, la direction refuse depuis des années de passer les équipes en horaires du matin quand il fait trop chaud, pour ne pas payer la prime d'équipe qui va avec. Elle a donc maintenu le travail d'après-midi, malgré la chaleur intenable dans ces fours métalliques que sont les navires en construction.

La semaine avançant et la surchauffe aussi, la plupart des équipes, y compris dans la sous-traitance, sont passées en horaires du matin, créant des bouillons à l'embauche et à la débauche sur un site où pointent tous les jours près

de 10 000 travailleurs. En milieu de semaine, l'encaissement a fini par réaliser que le travail n'était plus possible. Les responsables les plus corrects ont laissé les travailleurs gérer la journée comme ils le pouvaient, les autres ont disparu, se répandant en compassion écœurante lors de leurs rares apparitions. Tandis que la tôle des navires atteignait les 65°C, les fontaines à eau fraîche disponibles sur le site se sont mises à fournir de l'eau chaude et ont finalement été condamnées. Et ce ne sont pas les quelques palettes de bouteilles de 25 centilitres mises à disposition qui ont pu régler le problème.

Dans les selfs en préfabriqué, les travailleurs de la restauration, derrière leurs fourneaux, sortaient des plats froids au comptegoutte, de peur qu'ils ne tournent. Les vestiaires étaient des fournaises, mais contrairement à l'hiver, les douches y étaient chaudes ! Et pour finir, l'infirmerie a très vite été saturée. Jeudi 25, vers 13 heures la direction a décidé de faire évacuer les bureaux sans clim et d'interdire le travail en extérieur. Dans certains

services, l'information a mis 2 heures 15 à arriver, une demi-heure avant la débauche. Dans d'autres, on attend toujours...

Dans la salle de pause d'un atelier, un climatiseur a été installé, à la va-vite, bien enchaîné pour éviter qu'il ne soit volé. Finalement, un chef d'atelier a fait sauter le cadenas pour l'installer au chevet d'une machine en surchauffe dont le confort est pour lui plus important que celui des travailleurs. Malgré tout, ces derniers ont eu droit en remplacement à un ventilateur, qui a rapidement rendu l'âme. Enfin, le vendredi on a appris que des brumisateurs seraient disponibles prochainement dans les magasins du site.

Ce tableau illustre parfaitement le fonctionnement normal d'une grande entreprise capitaliste : les paquebots, concentré de luxe et de technologie, sont livrés en temps et en heure, les brumisateurs, eux, arrivent après la fournaise. Pour qu'il en soit autrement, faudra-t-il que les matelots se mutinent et débarquent le capitaine sur une île déserte ?

Correspondant LO



Paquebot en fin de construction aux Chantiers de l'Atlantique.

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

*Lutte ouvrière* est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : Anne-Laure Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 9 900 exemplaires. Impression : Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2026.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

## Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :  
LUTTE OUVRIÈRE  
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

*Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.*

Sur Internet  
[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)  
**Vidéos** [www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)  
**Audio-LO** [www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

# Venezuela : les étrangleurs jouent les sauveteurs

Le bilan provisoire du tremblement de terre du 24 juin au Venezuela se montait déjà au bout de cinq jours à 1 700 morts et 5 000 blessés.

Il s'ajoutait à ce bilan plus de 50 000 disparus, sûrement ensevelis dans les 60 000 immeubles en partie ou totalement effondrés.

Alors que de nouvelles répliques secouaient la zone comprise entre Caracas et La Guaira sur la côte caraïbe, la population, sans presque aucune aide de l'État, tentait seule, à mains nues et dans la chaleur, de retrouver des rescapés. Elle ne disposait que de pioches et de pelles en nombre insuffisant, sans eau pour se laver et boire, ni d'électricité ni d'ambulance pour emmener les blessés.

L'armée semble avoir été surtout présente pour empêcher les sinistrés de s'approcher des zones dangereuses. Ainsi, des vidéos montrent des habitants excédés interpellant des militaires : « Lâche ton fusil et viens prendre une pioche ! » À Caracas, près d'un immeuble effondré, la présidente Delcy Rodríguez a été huée

par la foule : « Le gouvernement ne fait rien pour le peuple ! »

Dans une telle tragédie, au Venezuela comme partout, les pauvres ne peuvent compter que sur leur solidarité. L'État montre son vrai visage : efficace pour le maintien de l'ordre et la répression mais incapable de se mettre au service de la population. Dans ces conditions, les puissances impérialistes peuvent se donner le beau rôle à peu de frais. L'armée américaine a déployé une centaine de Marines pour rouvrir le port de La Guaira endommagé et permettre le débarquement de l'aide humanitaire. Le gouvernement de Trump a débloqué une aide financière et des secouristes de divers pays se rendent sur les lieux de la catastrophe. Les États-Unis, qui contrôlent à nouveau le pays depuis l'enlèvement du président Maduro, profitent de



Vue aérienne de bâtiments effondrés à Caraballeda, dans l'État de La Guaira, le 30 juin.

l'occasion pour améliorer leur image... et renforcer leur emprise.

Les médias du monde entier montrent et dénoncent l'incurie du gouvernement vénézuélien. Elle est flagrante mais d'où vient-elle ? L'État vénézuélien n'est ni plus ni moins corrompu que tous les États de la région sur lesquels s'appuie l'administration américaine, mais surtout il est

en faillite. Et cette faillite a été voulue et organisée par les États-Unis.

Aujourd'hui encore, les sanctions économiques décidées en 2019 restent pour l'essentiel actives. Depuis janvier, le seul domaine où les États-Unis ont accordé des licences de commercialisation est celui du pétrole. Les sanctions continuent de rendre impossible l'entretien du réseau électrique ou du réseau d'eau potable. Partout, les pièces manquent pour réparer les stations de pompage, les transformateurs, les bus, les camions. Les hôpitaux ne peuvent pas importer de matériel médical ni payer leurs fournisseurs.

Le manque de pompiers et de moyens de secours est à l'image de l'effondrement général.

Il n'y a pas que les sanctions américaines qui étranglent l'économie vénézuélienne. Quelques heures après le sinistre, le *Financial Times* révélait l'ampleur réelle de la dette extérieure du pays : 240 milliards de dollars. Cette dette est détenue par des fonds financiers qui ne font pas et ne feront pas de cadeau.

La population vénézuélienne est victime d'un tremblement de terre meurtrier et historique, décuplé par l'action destructrice de l'impérialisme.

Antoine Ferrer

## Nouvelle-Calédonie : l'extrême droite colonialiste renforcée

Le 28 juin, avec deux ans de retard, se sont déroulées les élections provinciales de Nouvelle-Calédonie.

Initialement prévues en 2024, les élections avaient été annulées après que la jeunesse kanake et océanienne eut embrasé l'archipel pour protester contre l'élargissement du corps électoral, décidé à Paris.

Celui-ci favorisait encore une fois la droite anti-indépendantiste, rendant les Kanaks toujours plus minoritaires dans leur propre pays. Les élections provinciales consistent à élire tous les cinq ans au scrutin proportionnel trois assemblées, une pour la province Sud, traditionnellement dominée par la droite anti-indépendantiste liée à la bourgeoisie française et caldoche, une pour la province Nord et une pour les îles Loyauté, très largement dominées par les partis kanaks. Ces assemblées désignent à la proportionnelle les élus qui constituent le Congrès, qui lui-même détermine le gouvernement de l'archipel. Le nouveau Congrès, comme le précédent, est sans majorité, la droite anti-indépendantiste ayant 24 élus, les

partis kanaks 26 et l'Éveil océanien, un parti qui veut représenter la communauté océanienne, quatre.

Le fait marquant est l'abstention de l'électorat kanak. C'est un reflet de la crise qui pèse sur les plus pauvres, les Kanaks et les Océanien, qui ont été mis par milliers au chômage après les événements de 2024 et qui n'ont toujours pas retrouvé de travail. Quant à ceux qui se sont déplacés, ils ont tenu à désavouer dans les trois provinces l'UNI-Palika, qui s'est désolidarisée de la jeunesse insurgée en 2024 et qui a approuvé l'accord de Bougival qui entendait verrouiller l'appartenance de la Nouvelle-Calédonie à la France. Au Congrès, l'UNI-Palika passe de douze élus à sept, tandis que l'UC-FLNKS, le parti de Christian Tein, qui a fait des mois de prison en France, passe de treize à dix-neuf. Ceux qui ont voté UC-FLNKS ont voulu revendiquer fièrement la mobilisation de la jeunesse en 2024.

Mais le fait qui pèsera dans les mois à venir est la radicalisation vers l'extrême droite de l'électorat caldoche et immigré en provenance de France. La liste dite loyaliste emmenée par Sonia Backes, la présidente sortante de la province Sud, celle qui appelait à faire de sa province un régime d'apartheid contre les Kanaks et soutenait les milices armées caldoches, y a ainsi fait 41 300 voix, 50 % des votants, contre 38 % en 2019. Et cela sans compter 3 200 voix se réclamant de courants ouvertement d'extrême droite. La droite dure et l'extrême droite ont ainsi bénéficié de l'effondrement du parti dit du centre, qui appelait au compromis avec les Kanaks, ainsi que de la réforme du corps électoral décidée par Lecornu en mai dernier et qui leur a amené 6 400 électeurs de plus.

En Nouvelle-Calédonie, l'impérialisme français est prêt à tout pour se maintenir en place, y compris à s'appuyer sur les politiciens les plus nationalistes et racistes.

Serge Benham

### Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre



#### Franche-Comté

Jeu 2 juillet : Vesoul  
Ven 3 juillet :  
Pontarlier, Besançon  
Sam 4 juillet :  
Besançon

#### Yonne

Jeu 2 juillet : Sens  
Ven 3 et  
sam 4 juillet :  
Avallon, Montbard

#### Allier-Puy-de-Dôme

Lun 6 juillet : Vichy  
Mar 7 juillet :  
Clermont-Ferrand  
Mer 8 juillet :  
Montluçon  
Jeu 9 juillet : Riom

#### Marne-Ardenne

Lun 6 juillet : Épernay  
Mar 7 juillet : Châlons-  
en-Champagne, Épernay  
Mer 8 juillet : Reims  
Jeu 9 juillet :  
Charleville-Mézières

#### Gard-Provence

Lun 6 juillet : Nîmes  
Mar 7 juillet : Alès  
Mer 8 juillet : Arles  
Jeu 9 juillet : Alès

#### Pyrénées

Lun 6 et mar 7 juillet :  
Saint-Jean-de-Luz  
Mer 8 juillet : Pau  
Jeu 9 juillet : Tarbes

#### Savoie

Lun 6 juillet : Annecy  
Mar 7 juillet :  
Chambéry, Aix-les-Bains  
Mer 8 juillet : Annecy  
Jeu 9 juillet :  
Albertville, Rumilly

#### Yvelines-Eure

Lun 6 juillet : Vernon  
Mar 7 juillet : Évreux  
Mer 8 juillet :  
Mantes-la-Jolie  
Jeu 9 juillet : Dreux